Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 28 (1899)

Heft: 3

Rubrik: Variété

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Bureau officiel de renseignements de Saint-Gall. Schützengasse, n° 2, près de la gare, donnera verbalement ou par écrit tous les renseignements voulus sur les écoles de la ville, sur les nouveaux cours et sur les pensions pour les jeunes gens et demoiselles dans les familles de la ville.

Vaud. — Questions mises à l'étude par le Comité de la Sociéte pédagogique vaudoise. — Les deux sujets suivants feront l'objet d'un rapport à la réunion cantonale d'Yverdon :

1º Cours de perfectionnement pour les membres du corps ensei-

gnant primaire vaudois.

2º De la discipline dans les écoles du degré inférieur. Dans les prochaines conférences du district, les sujets ci-dessous seront étudiés:

1º De la solidarité entre les membres du corps enseignant.

2º Enseignement de l'arithmétique dans les degrés moyen et supérieur.

- Le Département de l'instruction vient de s'adjoindre cinq ins-

pecteurs pour le service de surveillance.

Berne. — Une réunion qui a eu lieu ces jours derniers à Bienne et à laquelle assistaient le corps enseignant primaire au complet et la Commission scolaire, a discuté la question des peines corporelles,

à la suite du cas de l'instituteur Spycher.

L'assemblée a reconnu qu'il était bon, dans l'intérêt de l'école aussi bien que des écoliers, de recourir aux peines corporelles « raisonnables » dans les cas exceptionnels. Par 35 voix contre 4, elle a voté une résolution selon laquelle le droit accordé au maître de punir corporellement ses élèves devrait être inscrit dans la loi scolaire ou le code civil et non dans le règlement d'école, comme cela a lieu actuellement.

VARIÉTÉ

Comment on fabrique l'or.

Les Américains se passionnent pour la fabrication de l'or avec de l'eau de mer. Cette fantaisie scientifique, paradoxale en apparence, y est devenue une industrie qui promet d'être grosse de résultats et de conséquences. Voici ce que nous apprend entre autres, à ce sujet, la Revue des Revues :

« Un établissement spécial créé à North Lubeck, dans l'Etat du Maine, a envoyé tout récemment à New-York treize lingots d'or obtenus par ses appareils d'extraction. Déjà un autre établissement vient de se fonder pour rivaliser avec celui de North Lubeck.

« Il y a de la place pour tout le monde, l'eau de la mer contenant, d'après les calculs, plus de dix milliards de kilogrammes d'or.

« Chaque tonne d'eau salée travaillée par les machines donne deux parties d'argent et une d'or. Le produit brut, en sortant de la machine, exige une manipulation dans le laboratoire et, de plus, est raffiné par un procédé chimique.

« Suivant les calculs des promoteurs de l'entreprise, celle-ci donnera, une fois le moulin en activité constante, un rendement d'or de 330 dollars (1650 francs) par jour et par machine. On a calculé qu'il serait possible de faire fonctionner en même temps 20,000 machines, ce qui assurerait une production d'or équivalente à 22,500 dollars (112,500 francs) par jour. Ce sont les seuls renseignements que l'on ait sur ce nouveau mode d'extraction de l'or, qui défie tout ce qui a été fait jusqu'ici. Cependant on signale d'autres tentatives. Ainsi, sur la côte du Pacifique, John W. Pack, essayeur de la monnaie de San-Francisco, poursuit des expériences sur l'eau de mer prise dans la baie et extrait d'une tonne d'eau environ 4 cents (20 centimes) d'or. C'est plus qu'on n'en obtient dans le Maine, et l'on peut en conclure que les machines d'extrac tion employées actuellement n'épuisent pas toute la quantité de métal en dissolution dans l'eau. Il est vrai que, d'après certaines données géologiques dignes de foi, le Pacifique nord était, à une certaine époque, et cela récemment, chargé d'or. »

CORRESPONDANCE

Du Valais, le 22 janvier.

Les journaux viennent de nous révéler la formation d'une nouvelle Société pédagogique, dont les tendances semblent s'écarter de l'esprit qui anime notre association. Les membres paraissent professer une grande pitié pour les institutions de notre canton. Nous doutons que nos populations goûtent beaucoup leur patriotisme. Quoi qu'il en soit, je vous tiendrai au courant de ce mouve-

ment scolaire et de ses conséquences.

Caisse d'épargne. – Afin d'encourager l'épargne et d'en contracter l'habitude de bonne heure, on a créé, pour les élèves de nos classes, des carnets dans lesquels on peut inscrire les plus minimes valeurs. C'est vraiment une excellente innovation, car tout le monde, petits et grands, savent gagner de l'argent. Il ne reste qu'à l'employer à propos et l'économiser, chose qui est plus difficile que de savoir se le procurer. Or, pour en arriver là, il faut, quoique ces choses découlent du gros bon sens, en parler à la jeunesse. Il faut, disonsnous, lui en donner le goût en favorisant tous les plus petits placements. Ceci est une affaire d'éducation comme tant d'autres choses. C'est pourquoi il est nécessaire qu'à l'école, comme sous le toit paternel, on lui fasse voir les avantages immédiats de s'habituer dès sa jeunesse à mener une vie réglée, et à savoir mettre en réserve quelque chose pour les besoins critiques de la vie : tels que accidents, maladies, et surtout pour les jours de la vieillesse où l'on ne pourra plus se suffire. Espérons que cette sage mesure répondra au but que l'on se propose, et que notre jeunesse, moins insouciante, comprendra enfin qu'il y va de son avenir.

~~~